

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur
**SPÉCIALITÉ : — Liquidation de Faillites,
 Compromis Effectués.**
54, 60, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERES

48 rue Notre-Dame Ouest**MONTREAL**

ficiels de la paroisse de St-Jean Chrysostôme, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

2° Un morceau de terre à bois faisant partie du lot connu et désigné sous le No 1113 sur les dits plan et livre de renvoi officiels.

Vente à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Ste-Clotilde, comté de Chateauguay, le 25 juillet 1913, à 10 heures a.h.

District de Montréal.

John M. Layne vs Albert Roeder.

Tous les droits et intérêts que le défendeur possède dans une certaine promesse ou contrat de vente de certaines terres situées dans la paroisse du Sault-au-Récollet et étant les lots Nos 164-243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250 et 251 aux plan et livre de renvoi officiels de la susdite paroisse du Sault-au-Récollet.

Vente au bureau du shérif le 25 juillet 1913, à 10 hrs a.m.

Dame Augusta Perrault vs Georges Léger.

Une terre située dans le rang de la rivière Delisle, côté nord, en la paroisse de St-Ignace du Côteau du Lac, comté de Soulanges, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, connue et désignée sous le No 283 de la paroisse de St-Ignace du Côteau du Lac.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Ignace du Côteau du Lac, le 24 juillet 1913, à 11 hrs a.m.

District de Québec.

La cité de Québec vs Pierre Boutet.

Le lot No 2037 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Sauveur de Québec, circonstances et dépendances, sujet à une rente constituée de \$6.00 payable à la Communauté des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 juin de chaque année.

Vente au bureau du shérif, le 25 juillet 1913, à 10 hrs a.m.

District de Rimouski.

Louis Létourneau et Elzéar Létour-

neau vs. Athanase Côté.

Un emplacement en le village de Matane, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, étant connu le dit immeuble sous le No 167 et parcelle de forme triangulaire, de 3 pieds à sa base sur 32 pieds de longueur, du lot No 165 du cadastre officiel de la paroisse de St-Jérôme de Matane. A distraire du lot No 167, une lisière de terrain de forme triangulaire, ayant 3 pieds à sa base sur le chemin public, sur 32 pieds de longueur et contiguë au lot No 165.

Vente à la porte de l'église de Saint-Jérôme de Matane, le 22 juillet 1913, à 1 heure p.m.

District de St-François.

Epiphane Ouellette vs Georges Fouché.

1° Un certain lot de terre situé dans le Canton d'Auckland, connu et désigné sur le plan du cadastre et dans le livre de renvoi officiels du dit canton, comme étant le lot No 20 dans le rang A du dit Canton d'Auckland, avec bâtisses dessus construites.

2° Un lot de terre connu et désigné sur le plan du cadastre et dans le livre de renvoi officiels du dit Canton d'Auckland comme étant le No 21, dans le rang A du dit canton, avec les bâtisses dessus construites.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Malo d'Auckland, le 24 juillet, à 10 hrs a.m.

District de Montréal.

Dame Ida Kirk Bower vs St. Cyr Asbestos Mining Company, Limited.

1° Un immeuble comprenant les morceaux de terre avec les minéraux et droits miniers d'Asbestos, comté Richmond, connu sous le nom de Coulston Mine, et autrefois faisant partie des lots 9 et 10 du 3ème rang du Canton de Slip-ton, à distraire les parties des lots 9 et 10 expropriées par la Cie Asbestos et Danville Railway, ces parties étant connues aux plan et livre de renvoi officiels du dit chemin de fer sous les Nos 20 et 21, le dit immeuble saisi dans cette présente, étant maintenant connu et désigné comme étant les lots Nos 157-184, 45-2, 45-3, aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Asbestos; le dit lot 157 étant borné au nord-est par le chemin public entre le village d'Asbestos et le village Danville.

2° Les minéraux et droits miniers dans et sur les lots Nos 45-5 et 45-6 aux dits plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village d'Asbestos et aussi dans et sur cette partie du lot No 183 des plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre qui se trouve entre le prolongement, vers le nord-est, de la ligne latérale nord-ouest du lot 184 sur le plan officiel et la ligne latérale nord-ouest du lot 45-4 du dit plan officiel.

3° Un immeuble situé dans le Canton de Cleveland, connu et désigné comme étant le lot 8-A du 9ème rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Canton de Cleveland, avec les minéraux et droits miniers sur et dans le dit immeuble. A distraire, toutefois, du dit lot les 8 acres, au sud-est, appartenant à la compagnie "South-Asbestos Mining Co." ou ses représentants.

Vente des terres, minéraux et droits

désignés aux paragraphes précédents sous les Nos 1 et 2, à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne de Danville, le 22 juillet 1913, à 10 hrs a.m.

Vente des terres, minéraux et droits désignés au paragraphe No 3, à la porte de l'église de la paroisse de St-Claude, le 22 juillet 1913, à - h. p.m.

OCCASIONS D'AFFAIRES.

Nos abonnés qui pourraient intéresser les demandes de représentations, d'agences de marchandises, etc., publiées dans "Le Prix Courant", n'auront qu'à nous faire connaître le numéro de l'occasion d'affaires qui les intéresse pour que nous leur adressions tous les renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles.

12-209. Huiles. — Une maison d'Ecosse aimerait à avoir des cotes sur les huiles minérales (de tout genre), huiles végétales, huiles de poisson, huile de charbon, etc.

12-210. Huiles. — Une maison de Glasgow aimerait à avoir des cotes ainsi que des détails sur les spécialités offertes.

12-211. Huile de lin. — Une maison de Glasgow demande à entrer en relations avec des exportateurs.

12-212. Huile de coton. — Une maison d'Ecosse désire des cotes et des échantillons d'huile de coton comestible.

12-213. Suif de boeuf et de mouton. — Une maison de Glasgow désire entrer en relations avec des exportateurs de suifs comestibles de mouton et de boeuf. On demande des cotes et des échantillons.

12-214. Huiles. — Une maison d'Edimbourg demande des cotes.

12-215. Huiles. — Une maison de Leith désire des échantillons et des cotes d'huiles pour machines et cylindres.

12-216. Huiles et graines. — Une maison de Glasgow cherche à faire des affaires avec des maisons canadiennes.

12-217. Fourrures. — Une maison de Londres demande à être mise en rapports avec des trappeurs canadiens désirant vendre directement leurs marchandises.

12-218. Huiles, produits chimiques, etc. — Une maison de Glasgow cherche à connaître des exportateurs canadiens.

12-219. Huiles. — Une maison de Liverpool demande des échantillons et cotes pour livraison à Liverpool.

12-220. Huiles. — Une maison de Glasgow aimerait à entrer en relations avec des exportateurs et importateurs.

12-221. Huile de créosote. — Une maison de Glasgow aimerait à entrer en relations avec des acheteurs d'huile de créosote pour la préservation du bois de charpente, de goudron et de sulfate d'ammoniaque.

12-222. Minerais canadiens. — Un importateur de Londres demande à être mis en communication avec des producteurs et des expéditeurs canadiens de minerais (fer, nickel, cuivre, argent, or, etc.) qui cherchent à exporter.

12-223. Sardines, saumons, etc. — Une maison de Londres demande des offres et cotes (c.i.f. Vera Cruz) de marchands canadiens.